### PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

### REPUBLIQUE DU CONGO Unité - Travail - Progrès

# SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT

DECRET N° 2023 - 1381 du 22 20ût 2023 Portant nomination du directeur du personnel militaire à l'état-major de la marine nationale

## LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VISA:

Vu la Constitution :

Vu la loi n° 10 - 2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des militaires et des gendarmes ;

DERHAMON

- Vu la loi n° 17 2023 du 27 mai 2023 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n° 10 2021 du 27 janvier 2021 portant statut général des militaires et des gendarmes ;
- Vu le décret n° 2001 198 du 11 avril 2001 portant attributions et organisation du ministère de la défense nationale ;
- Vu le décret n° 2002 7 du 3 janvier 2002 portant attributions et organisation de l'état-major de la marine nationale;
- Vu le décret n° 2021-300 du 12 mai 2021 portant nomination du premier ministre, chef du Gouvernement :
- Yu le décret n° 2022 1850 du 24 septembre 2022 portant nomination des membres du Gouvernement

#### DECRETE:

Article premier: Le capitaine de vaisseau MBONDZO Aimé Smar Noël est nommé directeur du personnel militaire à l'état-major de la marine nationale.

Article 2: L'intéressé percevra à ce titre les indemnités prévues par les textes en viqueur.

Article 3: Le présent décret qui prend effet à compter de la date de prise de fonctions par l'intéressé, sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo

> Fait à Brazzaville le 2023 - 1381

22 août 2023

Denis/SASSOU-N'GUESSO.

Par le Président de la République,

Le premier ministre, chef du Gouvernement,,

Anatole Collinet MAKOSSO.

OLDNOW B

Le ministre de la défense nationale,

Le ministre de l'économie et des finances,

Jean-Baptiste ONDAYE.